

# Séance extraordinaire du 27 mars 2023



2023-03  
88

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 27 mars 2023 à 19h40.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - M. Frédéric Poulin  
Siège #3 - M. Dave Roy  
Siège #4 - Mme Guylaine Gagnon  
Siège #5 - M. Vincent Breton  
Siège #6 - M. Carl Boilard

Est absent à cette séance : Siège #1 - M. Pierre Grondin

Formant quorum sous la présidence de madame Vanessa Roy, mairesse.

Mme Nathalie Gagnon, secrétaire trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

## 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 24 mars 2023 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de silence avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

2023-03  
89

## 02 - AVIS DE CONVOCATION

Attendu que la Secrétaire trésorière adjointe déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 24 mars 2023, incluant les membres absents le cas échéant, conformément aux articles 152 à 156 du Code municipal du Québec;

Attendu que les élus ne sont pas tous présents à cette séance et qu'ils ne peuvent ajouter de sujet à l'ordre du jour ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu unanimement que la séance sera tenue selon l'ordre du jour de l'avis de convocation, joint à la présente.

Adoptée unanimement.

**2023-03  
90**

### **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02 - AVIS DE CONVOCATION**

**03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**04 - SUJETS À DISCUTER**

**04.01 - Abandon du la procédure d'adoption du règlement 535-2023**

**04.02 - Avis de motion et dépôt de projet de règlement 537-2023**

**05 - VARIA**

**06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

### **04 - SUJETS À DISCUTER**

**2023-03  
91**

#### **04.01 - Abandon du la procédure d'adoption du règlement 535-2023**

Attendu les modifications à être apportées au règlement d'emprunt 535-2023 décrétant des dépenses en immobilisation pour des travaux de réfection et de prolongement des infrastructures d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie de la 18e avenue et un emprunt de 1 705 000 \$ pour couvrir le coût des travaux ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu que la Municipalité La Guadeloupe:

- Abandonne la procédure d'adoption du règlement 535-2023
- Avise le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de l'abandon de la procédure d'adoption

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **04.02 - Avis de motion et dépôt de projet de règlement 537-2023**

Monsieur Dave Roy conseiller au siège no 3, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 537-2023 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection et prolongement des infrastructures d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie de la 18e Avenue
- Dépose le projet du règlement numéro 537-2023 intitulé règlement "Travaux de réfection et prolongement des infrastructures de la 18e Avenue et emprunt".

### **05 - VARIA**

Aucun sujet.

### **06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**2023-03  
92**

**07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h44

\_\_\_\_\_  
Vanessa Roy, mairesse

\_\_\_\_\_  
Nathalie Gagnon, secrétaire trésorière adjointe